



école
supérieure
d'arts &
médiâs
de Caen

Inscription des candidats étrangers

Année universitaire 2010

A- CONDITIONS PREALABLES

1 - Maîtrise de la langue française

Candidats non ressortissants de l'Union Européenne.

Pour être admis à vous présenter au concours d'entrée ou à la commission d'équivalence dans notre école, vous devez attester de votre niveau de pratique de la langue française en justifiant de l'obtention d'un Test de Connaissance du Français (TCF) obtenu au **niveau B2**.

Le TCF peut être passé à l'étranger dans les institutions habilitées telles que les ambassades de France (service de coopération et d'action culturelle), les alliances françaises, le consulat général de France, les universités,... ou en France, dans les centres agréés par le CIEP (centre international d'études pédagogiques).

Les informations relatives au TCF telles que les dates et les modalités d'inscription, la grille des niveaux, sont indiquées à l'adresse Internet suivante www.ciep.fr/tcf.

Toutefois, sont dispensés de cet examen, les ressortissants des états où les épreuves du diplôme de fin d'études secondaires se déroulent en majeure partie en français, ou lorsque les élèves ont suivi un enseignement en langue française dans un établissement du second degré. Il faut alors indiquer cet établissement et en préciser l'adresse exacte.

Candidats ressortissants de l'Union Européenne.

La maîtrise de la langue française sera évaluée lors de l'entretien du candidat avec le jury d'enseignants du concours d'entrée ou de la commission d'équivalence.

2 - Attestation du niveau d'études

Dans tous les cas, il vous est demandé de fournir une attestation du niveau du diplôme que vous avez obtenu dans votre pays. Vous obtiendrez cette attestation en contactant :

- le rectorat d'académie le plus proche de votre domicile, si vous résidez en France,
- le Ministère de l'Education Nationale, bureau DRIC, B4, 110 rue de Grenelle 75007 Paris, si vous résidez à l'étranger.

B- INSCRIPTION

Attention : en l'absence des pièces justificatives demandées ci-dessus, votre dossier vous sera systématiquement retourné.

Si vous remplissez, selon votre situation, les conditions précédemment citées, vous pourrez alors adresser un courrier à

l'école supérieure d'arts & médias (ésam),
secrétariat pédagogique / concours d'entrée,
17, cours Caffarelli 14000 Caen, France
(contact : Geneviève Le Denmat,
téléphone : 33 (0)2 14.37.25.12,
courriel : g ledenmat@esamcaen.fr)

accompagné des documents demandés qui justifient d'une bonne maîtrise de la langue française pour solliciter une demande d'inscription.

- au **concours d'entrée** pour une admission en première année d'études si vous êtes titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et si vous êtes âgé de moins de 35 ans au 1^{er} octobre 2010. (Les formulaires d'inscription ainsi que les sujets des épreuves écrite et pratique seront en ligne à compter de la mi-février, sur notre site : www.esamcaen.fr. Les documents devront être téléchargés puis le formulaire et les travaux demandés seront renvoyés par la poste, **avant le 27 avril 2010**, à l'adresse indiquée ci-dessus.

L'épreuve de langue vivante étrangère et l'entretien avec un jury d'enseignants se dérouleront **du lundi 17 au vendredi 21 mai 2010**. Vous serez convoqué, le matin ou l'après-midi, un jour de la semaine désignée, pour ces 2 épreuves.

- à la **commission d'équivalence** pour une admission en cours de cursus si vous avez accompli plusieurs années d'études artistiques dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat. Les entretiens auront lieu le jeudi 10 juin 2010 (date limite d'inscription **le 25 mai 2010**).